

UT2 – Réponses à l’AERES

Réponses des porteurs de projets

Domaine SHS

Mention Histoire de l’art et archéologie

Pilotage de la licence

L’AERES préconise la mise en place d’un directeur d’études. Il existe au sein du Département une commission pédagogique dirigée par un président aux compétences élargies répondant grosso modo à la définition d’un directeur d’études. Cette fonction sera valorisée sous cette nouvelle appellation.

Projet pédagogique

Le Département propose aux étudiants tout au long de l’année un ensemble de stages dans les différentes institutions culturelles de la Région (musées, galeries...). En Archéologie, malgré la difficulté d’intégrer les stages et les travaux pratiques à l’intérieur du calendrier universitaire, puisque la plupart des stages se concentrent sur l’été, le nombre de fouilles programmées est particulièrement conséquent et de nombreux étudiants y participent chaque année comme bénévole. La volonté de professionnalisation est présente tout au long du cursus L dans la mise en place des UE 7A, 11A,19A, qui accompagnent le projet personnel de l’étudiant avec des sorties sur le terrain et la découverte des différentes institutions culturelles.

Dispositifs d’aide à la réussite

Les dispositifs d’aide à la réussite doivent être renforcés : la nomination d’un responsable du Plan Licence devrait permettre de coordonner ces nouveaux dispositifs ciblés sur des publics bien identifiés. Les "groupes classes" menés par un même enseignant seront privilégiés afin de renforcer le suivi pédagogique.

Concernant les ressources internationales, rappelons que les enseignants travaillent dans plusieurs pays dans le monde (Afrique, Roumanie, Grèce, Espagne...) et intègrent de nombreux étudiants à leurs travaux, dès le niveau L3. Par ailleurs, nous disposons tous les ans des services de professeurs invités qui donnent lieu à des interventions (séminaires, conférences) auxquelles les étudiants de licence assistent.